



International
Labour
Organization

Contributions volontaires de base au titre du CSBO – coopération pour le développement

► Juin 2023

Le compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO) est devenu un dispositif de financement essentiel qui permet à l'OIT et à ses partenaires de développement de faire progresser la réalisation de l'Agenda du travail décent et des objectifs de développement durable connexes. Il s'agit d'un élément fondamental de l'ensemble de ressources de l'OIT, qui est alimenté par des contributions volontaires non affectées.

Du fait de cette non-affectation, l'Organisation dispose d'une certaine souplesse qui lui permet de saisir les occasions d'obtenir des résultats en intervenant dans des domaines ou des pays où l'accès à d'autres ressources est restreint.

► Contributions volontaires de base au titre du CSBO¹

PARTENAIRE	2016-17	2018-19	2020-21	2022-23
 Allemagne	2 641	1 722	1 161	1 052
 Belgique	8 155	6 850	6 976	3 006
 Danemark	2 928	2 840	7 880	3 504
 France	-	-	588	249
 Italie	447	455	478	426
 Luxembourg	2 140	2 539	3 035	2 175
 Norvège	3 307	3 616	3 395	3 855
 Pays-Bas	5 464	5 855	5 862	4 362
 Suède	4 215	3 473	5 032	1 585
TOTAL	29 297	27 350	34 407	20 214

Cette version de la fiche d'information sur le CSBO présente des exemples de travaux, en cours de réalisation ou menés à bien, qui sont décrits en détails pour les pays suivants:

- Yémen: Soutenir le passage de l'approche « argent contre travail » aux investissements à forte intensité d'emploi
- Népal: Améliorer les compétences des femmes et des travailleurs de l'économie informelle et la transition verte
- Pérou: Améliorer la gestion des marchés pour favoriser la transition vers l'économie formelle des femmes commerçantes à Lima et Cusco
- Moldavie: Une nouvelle application mobile pour protéger les droits des travailleurs
- Botswana: Formation de formateurs pour des entreprises durables et résilientes
- Comores: Soutenir l'économie bleue
- Libéria: Renforcer les capacités institutionnelles du Libéria en vue de la ratification des normes internationales du travail, de leur intégration dans l'ordre juridique interne et de l'établissement de rapports à leur sujet

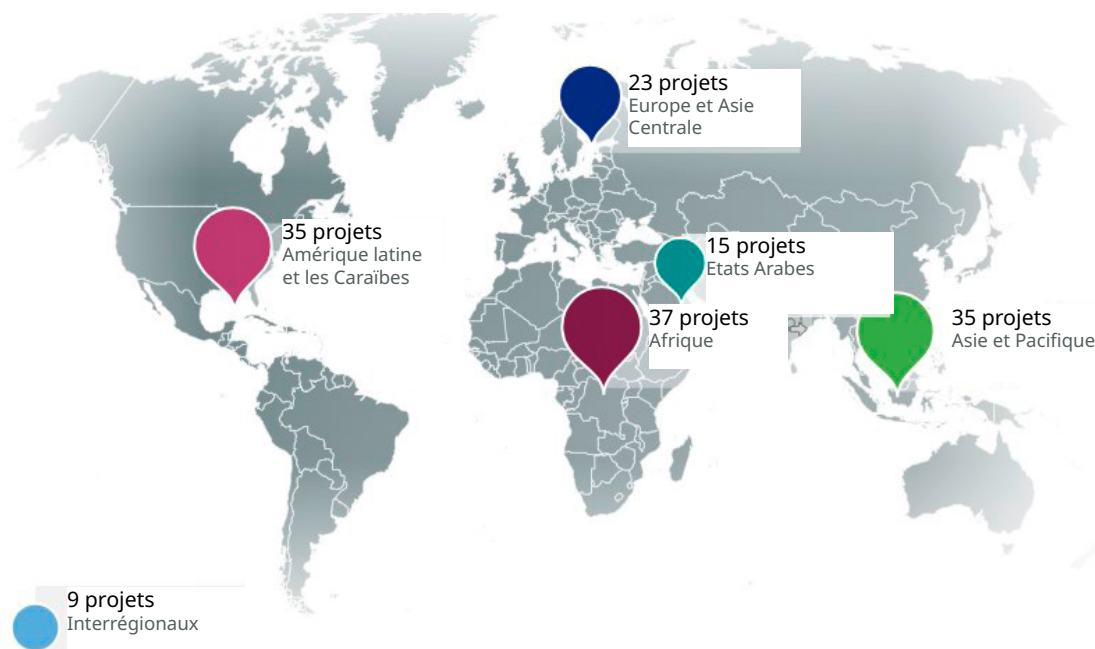
¹ Données au 15 Juin 2023 en milliers de dollars américains

► Domaines d'action financés par le CSBO

L'OIT utilise les ressources du CSBO pour faire avancer les programmes par pays de promotion du travail décent de diverses façons, y compris pour:

- Lancer des initiatives innovantes
- Répondre rapidement aux besoins émergents
- Élargir la portée ou l'ampleur des programmes existants
- Intégrer des questions transversales dans les politiques et programmes relatifs au travail
- Mobiliser davantage de fonds auprès d'autres sources
- Travailler en partenariat avec d'autres organismes de l'ONU de façon à rendre plus durables ses activités d'assistance

► Ressources allouées au titre du CSBO 2021 - 2023*



* Données au 13 juin 2023

EN QUELQUES EXEMPLES: COMMENT LE CSBO FAIT LA DIFFÉRENCE SUR LE TERRAIN

► Yémen: Soutenir le passage de l'approche « argent contre travail » aux investissements à l'HIMO

Dans le cadre du [programme d'investissement à haute intensité de main-d'œuvre \(HIMO\) et d'emploi décent pour les femmes au Yémen](#), le Bureau de l'OIT au Yémen a aidé l'institution semi-gouvernementale Public Works Project (PWP) à mettre à jour et à améliorer ses manuels existants relatifs à l'approche « argent contre travail » et ses manuels sur la passation de contrats avec des communautés locales. Cette révision visait également à intégrer les approches et les principes de l'OIT en matière d'emploi d'urgence, ainsi qu'à donner une plus grande place aux femmes, à la protection sociale et de l'environnement et à la sécurité et à la santé au travail (SST). L'OIT a aidé au renforcement des capacités du personnel de PWP pour concevoir et mettre en œuvre l'approche HIMO. Il a également contribué à l'élaboration d'une application de gestion des données au sein du système informatique de gestion de l'emploi d'urgence. L'OIT et le ministère des Affaires sociales et du Travail (MOSAL) du Yémen ont lancé, avec la participation du Fonds social pour le développement (FSD) et du PWP, des ateliers de formation destinés au personnel et aux inspecteurs du MOSAL afin d'améliorer leur compréhension des normes et principes internationaux du travail, y

compris la SST. Au total, 82 inspecteurs et fonctionnaires travaillant dans des domaines liés à la SST dans 22 gouvernorats du Yémen bénéficieront de la formation. En outre, les ateliers de formation comprennent l'évaluation des risques professionnels, la présentation des maladies professionnelles et l'amélioration de la SST au Yémen. [L'OIT et le PWP ont également lancé une formation sur la passation de contrats avec des collectivités locales](#) pour les femmes yéménites qui souhaitent devenir des entrepreneuses locales, créer leur propre entreprise ou trouver un emploi dans le cadre de l'approche HIMO mise en œuvre dans le pays. Plus de 50 femmes dans dix gouvernorats ont également reçu une formation sur la passation de contrats avec des collectivités locales intégrant la dimension de genre, un outil de passation de marchés permettant aux collectivités de jouer un rôle actif dans le recensement, la planification et la mise en œuvre d'initiatives de développement. Les ateliers comprennent également une formation sur les bases de l'approche HIMO, les principes du travail décent ainsi que les principes de base de l'emploi d'urgence, de la protection sociale et de l'environnement, et de la SST.

► Comores: Soutenir l'économie bleue

Aux Comores, l'OIT a utilisé les fonds du CSBO pour aider ses mandants à mener une transition juste dans l'économie bleue dans le cadre d'interventions au niveau des politiques générales, et notamment en soutenant la réalisation d'analyses rapides de la situation en ce qui concerne les liens entre climat, protection de l'environnement et travail décent; l'élaboration d'une évaluation de l'environnement propice aux entreprises durables; la formulation d'orientations stratégiques pour les secteurs de la pêche, du tourisme côtier et de la gestion des déchets à l'intention des organisations d'employeurs et de travailleurs; et l'adoption du plan d'action pour la promotion du travail décent dans l'économie bleue (2023-2027) et de la déclaration tripartite en vue de sa mise en œuvre.

Grâce à cette intervention financée par le CSBO, 15 formateurs ont été certifiés au titre du programme SURE (Des entreprises durables et résilientes); 144 petites et moyennes entreprises (PME) actives dans l'économie bleue ont bénéficié du programme SURE et élaboré des plans stratégiques de résilience en cas de crise; 10 enseignants en instituts de formation et neuf employés de pépinières d'entreprises ont été certifiés au titre du programme GERME (Gérez mieux votre entreprise); 60 jeunes entrepreneurs potentiels dans des secteurs liés à l'économie bleue ont suivi le module CREE (Créez votre entreprise); 80 femmes ont été formées aux techniques de fumage et de séchage du poisson et du poulpe; et quatre nouvelles coopératives ont été lancées. Avec le soutien de l'OIT, les femmes membres de la coopérative "Saveur de Malé" peuvent désormais transformer des produits de la mer, améliorer leurs moyens de subsistance et devenir financièrement indépendantes.



► Libéria: Renforcement des capacités institutionnelles en vue de la ratification des NIT

Compte tenu des multiples préoccupations exprimées concernant la violation des droits des travailleurs, l'augmentation des résiliations de contrats de travail et le taux croissant de travail des enfants liés aux conséquences du COVID-19 sur l'économie, l'intervention de l'OIT vise à assurer la ratification de la convention (n°100) sur l'égalité de rémunération, 1951, de la convention (n°138) sur l'âge minimum, 1973, et de [l'instrument d'amendement de 1986 à la Constitution de l'OIT](#), ainsi que d'autres conventions techniques. Les instruments de ratification des conventions n°100 et n°138 et de l'instrument d'amendement de

1986 ont été déposés à la session de juin 2022 de la Conférence internationale du travail. L'intervention a également aidé le gouvernement à élaborer un projet de loi amendé sur le travail décent, qui a été soumis au Parlement et à veiller à ce que le Libéria remplisse systématiquement ses obligations en matière de rapports sur les conventions ratifiées et autres conventions auprès de l'OIT. Avec l'aide apportée dans le cadre de cette intervention, le gouvernement et les partenaires sociaux ont soumis les rapports encore dus au titre de l'article 22 avant la date limite de 2021.

► Botswana: Formation de formateurs pour des entreprises durables et résilientes



Par l'intermédiaire du CSBO et avec le soutien technique du Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT), l'OIT a organisé une formation de formateurs dans le cadre du programme SURE au Botswana. Le programme SURE répond au besoin croissant d'amélioration de la résilience des PME et vise à renforcer leurs capacités à se préparer, à répondre et à s'adapter aux conséquences des aléas tels que les catastrophes liées au changement climatique,

les conflits et les pandémies. Les PME qui participent au programme de formation SURE élaborent des « stratégies de résilience des entreprises » adaptées au profil de leur entreprise et aux risques auxquels elles sont confrontées. Axée sur la résilience des entreprises, la méthodologie SURE ne se limite pas à la planification classique de la continuité des activités et comprend des éléments liés à l'adaptation de l'entreprise, la transformation numérique et le perfectionnement du personnel pour aider les PME à devenir souples, à remédier à leurs faiblesses et à mettre en place les ressources humaines nécessaires qui sont essentielles à la résilience des entreprises. Cette intervention a permis de mettre en œuvre un programme de formation en trois phases, dans le cadre duquel 26 participants ont bénéficié d'une formation en présentiel, qui s'est succédé d'une deuxième phase ayant permis à 20 stagiaires de dispenser des formations SURE. Après avoir présenté leurs rapports de formation, ces stagiaires ont ensuite été officiellement certifiés au cours de la troisième phase.

► Moldavie: Une nouvelle application mobile pour protéger les droits des travailleurs

Le CSBO a financé le lancement d'une nouvelle application mobile visant à renforcer les droits du travail et à permettre aux membres des syndicats de signaler les violations des droits des travailleurs aux syndicats et à l'inspection nationale du travail, conformément à la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, telle qu'amendée en 2022 pour inclure la SST. Lancée fin septembre 2022, cette application aide les syndicats moldaves à défendre les valeurs humaines fondamentales en contribuant à éradiquer les violations des droits des travailleurs et les discriminations liées à l'emploi. L'application "Droits des travailleurs" est un outil convivial qui informe les utilisateurs des modifications apportées à la

législation du travail, à la réglementation en matière de SST et aux droits en matière d'assurance sociale et décrit les services syndicaux existants. Lorsqu'un cas est signalé par l'intermédiaire de l'application, celle-ci recueille les informations suivantes: statut syndical, secteur d'activité, type d'infraction au droit du travail et informations sur le travailleur qui signale le cas. Sur la base des informations fournies, la Confédération nationale des syndicats de Moldavie décide de transmettre ou non ce cas à l'inspection du travail.



► Népal: Améliorer les compétences des travailleurs de l'économie informelle et la transition verte

Le programme du CSBO de l'OIT pour le renforcement des compétences au Népal vise à soutenir la reprise après la crise du COVID-19, en mettant l'accent sur l'amélioration des compétences des femmes et des travailleurs de l'économie informelle. Le programme a aidé le Comité tripartite pour le renforcement des compétences au Népal à concevoir, élaborer et mettre en œuvre un programme d'apprentissage en milieu professionnel dirigé par l'Organisation nationale des employeurs, avec le soutien de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie (FNCCI), de la Fédération des petites industries et des entreprises artisanales népalaises (FNCSI) et de la Fédération des associations de femmes chefs d'entreprise du Népal (FWEAN). Cette formation a été dispensée à plus de 300 personnes dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de la construction et de l'industrie manufacturière, et 200 stagiaires supplémentaires suivront la formation d'ici à la fin décembre 2023. En collaboration avec les mandants de l'OIT, l'intervention a permis d'organiser trois salons de l'emploi en mai 2023 et de fournir une assistance technique pour la reconnaissance des compétences acquises de manière informelle et l'exploitation des possibilités offertes par la transition verte. L'OIT, en collaboration avec les partenaires de l'intervention, a organisé des sessions d'information sur les tests de compétences, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et les programmes d'apprentissage en avril 2023. En outre, l'intervention a dispensé un programme de renforcement des capacités sur l'écologisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (G-EFTP), en utilisant l'outil de l'OIT intitulé Greening TVET and skills development: A practical guidance tool, afin d'intégrer les compétences nécessaires pour les transitions vertes dans les normes nationales.

► Pérou: Améliorer la gestion des marchés pour favoriser la transition vers l'économie formelle

Pendant la pandémie de COVID-19, les marchés de gros ont été essentiels pour l'approvisionnement en nourriture au Pérou. À Lima et à Cusco, environ 70 % des commerçants de ces marchés sont des femmes, 41 % gagnent moins que le salaire minimum et seulement 12 % cotisent à un fonds de pension. Pour favoriser la formalisation de l'emploi de ces femmes commerçantes, l'OIT a utilisé les fonds du CSBO pour fournir une assistance technique aux gouvernements locaux de San Sebastian (Cusco) et Ate (Lima) afin d'accroître la capacité de production et de gestion de ces travailleuses et de leur fournir des services, tels que la garde d'enfants, et ainsi de faciliter leur pleine participation de ces femmes à leurs entreprises. La municipalité de San Sebastian a mis en œuvre le programme GET Ahead pour les femmes commerçantes et contribué au renforcement des capacités de gestion dans le cadre du Programme GEMA (programme de gestion des marchés de gros), en collaboration avec la FAO et le ministère de la Production. Avec le programme GEMA, le ministère de la Production a aidé les municipalités à coordonner leurs efforts avec le ministère des Femmes et des Populations vulnérables pour mettre en place des lieux de garde d'enfants au titre de la gestion des marchés. Le programme GET Ahead a permis que plus de 50 commerçantes de ces marchés élaborent leurs plans d'affaires et participent à un concours pour obtenir un capital de départ visant à mettre en œuvre leurs propositions d'amélioration. Parmi ces femmes, Yanet Deza, commerçante de produits alimentaires, a réduit ses coûts de production et, par conséquent, le prix final de ses menus de 15 %. Elle génère désormais un revenu mensuel personnel de 1 400 dollars US et peut mieux planifier ses revenus. Cette stabilité a permis à Yanet d'obtenir un prêt pour l'achat d'un réfrigérateur et de continuer à améliorer son activité, tout en avançant vers la formalisation.



► Contact

Organisation internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Geneva-22 – Switzerland

T: +41 22 799 7370
E: partnerships@ilo.org
ilo.org/partnerships

Département Partenariats multilatéraux
et coopération pour le développement